

# VENÉRIE

*la chasse aux chiens courants*



Un dossier  
de Joël Bouëssée

# EN RAMBOUILLET

Ayant voulu que ce numéro de « Vénierie » soit moins voué à l'équipage de Bonnelles que dédié à Rambouillet, son territoire, il convient de tenter de rassembler ce que nous en savons. Jeu dangereux, entreprise naturellement fragmentaire, qui ne peut guère conduire qu'au relatif dans la connaissance. Contentons-nous de rassembler quelques-uns de ces faits, naturellement parcellaires, qui constituent la mémoire d'un lieu.



*Aquarelle du baron Reille représentant un bât-l'eau de daquet en forêt de Rambouillet, 1947.*

(Photo : Lefèvre-Warmé)

# EN RAMBOUILLET

L'actuelle forêt de Rambouillet n'est que l'ultime subsistance de l'antique massif que les Gaulois appelaient déjà l'Yveline. Ce mot veut dire : abondant en eau. Autour d'elle était répandue une peuplade que l'on nommait les Carnutes. On peut imaginer que, de leur hutte isolée, ces chasseurs ont donné naissance aux villages d'aujourd'hui : St-Léger, Condé, Poigny, etc. De cette période reculée nous conservons les traces avec le dolmen de la Pierre-Ardroue, et les noms de certains carrefours évocateurs d'assemblées druidiques : La Pierre-Levée, la Loge-Posée, le Pierre-Fitte, que sais-je ?

Clovis, voulant jusqu'au terme de ses jours se montrer digne de son baptême, offrit en mourant sa possession de l'Yveline à l'Église de Reims.

C'est dans une charte de Pépin-le-Bref que l'on trouve pour la première fois écrit le nom de Rambouillet. Il est ainsi désigné : « Petit village perdu dans les profondeurs de l'Yveline ». En 768, le même Pépin-le-Bref remet la forêt à l'abbaye de St-Denis pour le repos de son âme et le prix de sa sépulture. Ceci nous valut la visite répétée du célèbre abbé Suger qui venait tuer de grandes quantités de cerfs dont la peau était destinée à la fabrication des livres de son monastère, beau symbole.

On prête à Charlemagne une visite, mais il est plus certain que le roi Carloman y trouva la mort en 884 en chassant un sanglier !

La forêt entre dans le domaine royal avec Hugues Capet en 987. L'opération était facilitée par le fait que le Roi était en même temps abbé de St-Denis. Il habita souvent à St-Léger où tous ses successeurs jusqu'à Philippe-Auguste, et en passant par Louis VII qui y mourut, continuèrent de venir pour y chasser.

Philippe-Auguste échangea St-Léger et la forêt pour d'autres fiefs en 1204, laissant aux comtes de Montfort, gruyers héréditaires d'Yveline, l'entière jouissance des chasses.

Voilà ce qui peut être retenu au sujet des Mérovingiens, des Carolingiens et des premiers Capétiens. Passons aux comtes de Montfort, ce qui nous conduira jusqu'à la fin du 14<sup>e</sup> siècle.

\*  
\* \*

Le fief de Rambouillet releva en effet, de 1204 à 1384, du domaine des Montfort. Les goûts cynégétiques de ces seigneurs sont rappelés, en même temps que leurs droits, par leurs sceaux conservés à la Bibliothèque Nationale et, aujourd'hui, pour certains, joliment édités par la Monnaie de Paris. Il est remarquable, en effet, qu'au sceau de 1195 représentant deux lévriers, succède, en 1200, un autre où figure un veneur à cheval et cornant, avec un chien courant au côté. Au dire du comte de Dion, savant archéologue et maire de Montfort dans les premières années de ce siècle, il s'agit là des plus anciens documents prouvant l'existence de la chasse à courre. Cela est encore plus explicite avec le sceau de Simon IV de Montfort (1266) qui représente le même sujet, mais l'idée y a progressé. Cette fois, le cheval et le chien sont figurés à vive allure.

\*  
\* \*

Examinons maintenant ce qu'à été le « règne » des d'Angennes, ce qui nous conduira jusqu'en 1695. Acquis par Renaud d'Angennes, écuyer de Charles VI, le domaine de Rambouillet fut agrandi par ce dernier des terres de Rochefort en 1399.

Les rois de France n'ont toutefois pas abandonné les lieux. Charles VIII épousant en 1491 Anne de Bretagne, le Comté de Montfort revient à la Couronne, ce qui offre l'occasion aux rois de reprendre les chasses qu'avait abandonnées Philippe-Auguste en quittant St-Léger.

Jacques d'Angennes, en 1540, fait clore une partie de ses terres, et constitue, de ce fait, un des premiers parcs à gibier qui soient connus en France. Capitaine des Gardes du corps du Roi, il recevra souvent François 1<sup>er</sup> qui venait chasser tout aussi bien à Montfort qu'à St-Léger, à Rochefort qu'à Rambouillet où il mourut le 31 mars 1547, laissant son cœur à la garde de l'abbaye des Hautes-Bruyères. Jacques d'Angennes reçut à son tour François II, tandis que Catherine de Médicis, Charles IX et Henri III furent les hôtes de son parent Nicolas.

Henri IV chassait en Rambouillet le cerf et à Rochefort le loup, tout en restant l'hôte des d'Angennes.

En 1612, la terre de Rambouillet fut érigée en marquisat pour Charles d'Angennes. Maréchal de camp, capitaine des gentilshommes de la Maison du Roi, gouverneur de Metz, il se devait, entre autres, d'habiter Paris où il fit construire l'hôtel de Rambouillet, situé au coin de la Chaussée d'Antin, que son épouse rendit célèbre par le salon littéraire (on parlait alors de ruelle) qu'elle y tenait. En 1687, le duc de Montausier épousa Julie d'Angennes et devint marquis de Rambouillet.

La « divine Julie » fut la dernière héritière du nom d'Angennes. C'est pour elle que fut tressée la fameuse Guirlande, composée de madrigaux et illustrée par Robert, le peintre des fleurs du Roi. Ce document essentiel à la connaissance de la littérature précieuse appartenait encore à la duchesse d'Uzès, qui le tenait de son lointain parent, le premier marquis de Rambouillet. En effet, la fille unique de Julie et de Montausier avait épousé le duc d'Uzès. Ce dernier, bien que premier pair du royaume, trouva à être désaisi de sa terre de Rambouillet par une décision du Parlement en 1695. Elle revint alors à Fleuriau d'Armenonville, Conseiller d'État et Ministre des Finances. Le nouveau possesseur ne s'arrêta pas là. Il reprit aux Luynes la forêt de Montfort. Ce très bel ensemble ne pouvait qu'exciter la convoitise du Roi, ce qui ne manqua pas. Ainsi, en 1706, Louis XIV acquit-il Rambouillet et les terres y-attachées pour Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France. Fils naturel, mais légitimé, qu'il avait eu avec Mme de Montespan. Fleuriau d'Armenonville ne fut pas lésé, puisqu'il reçut en échange la Capitainerie du Bois de Boulogne et la jouissance du Château de Madrid. Ainsi fut évitée une seconde affaire Fouquet.

Louis XIV séjournait à Rambouillet quant il allait à Maintenon. Lors de ces passages, il résidait dans une chambre qui porte son nom, et passait ses après-midis à la chasse ; ce fut tout au moins le cas en 1712 et en juin 1713. Le comte de Toulouse agrandit le

domaine qu'il étendit d'Épernon à Montfort en acquérant Auffargis. De marquisat, Rambouillet fut érigé en 1711 en duché-pairie. Cette période fut néanmoins plus marquée par les bouleversements que réellement heureuse pour l'Yveline. Les grands travaux d'aménagement ne cessèrent pas, qu'il s'agisse de l'établissement des haras, du parc d'en Haut (Deux-Châteaux), du Parc d'en bas (Planet) ou des modifications entraînées par les besoins en eau de Versailles. C'est ainsi que furent malmenés pentes et ruisseaux afin d'alimenter sept kilomètres d'étangs artificiels allant de Pourras à l'ancien étang d'Orlande. Le petit étang du Moulin à vent fut, lui, métamorphosé en cet énorme réservoir qu'est encore maintenant l'étang de la Tour. Cela aurait pu être pire, si l'échec de l'aqueduc de Maintenon n'avait empêché le canal de l'Eure de traverser notre plateau d'Yveline. Ces aménagements infinis vont jusqu'à concourir au morcellement du domaine. En 1692, le Roi céda la propriété de Montfort aux Luynes (ils en étaient possesseurs avant Fleuriau d'Armenonville), lesquels, pour essayer de vidanger les bois de la Mauldre, créent à Montfort les étangs de la Plaine et des Maurus.

Tous ces bouleversements n'eurent pas que des conséquences fâcheuses, loin s'en faut. Ils furent également accompagnés du percement, à l'intérieur des massifs, de 300 routes et chemins représentant près de 1 500 km. Ce qui fait de Rambouillet une des forêts les mieux percées d'Île-de-France. On a eu raison, il y a quelques années, de donner au carrefour Monta-

val le nom du comte de Toulouse sous l'autorité duquel ces travaux furent accomplis. Ils profitent toujours à Rambouillet, alors qu'ils ne furent que de peu d'effet sur la vie à Versailles.

Sur le tard, en 1723, Toulouse épousa Mlle de Noailles, dont ils eurent un fils, le duc de Penthièvre qui marquera, lui aussi, l'histoire de ce pays, d'autant plus qu'il est né à Rambouillet en 1725.

Louis XV aima passionnément notre forêt, plus qu'il n'apprécia Rambouillet. Il fit construire, en 1757, le château de St-Hubert sur le bord de l'étang du même nom. Il chassait en Rambouillet vingt fois par an le cerf, et cinq fois le sanglier. En 1769, il vint treize fois. Ce furent les dernières chasses qu'il suivit dans nos massifs. Le 20 juin de cette ultime année, le Roi était à St-Hubert avec la comtesse du Barry pour observer le passage de Vénus sur le soleil. Le château jugé dispendieux et inutile par Louis XVI fut démoli par la Révolution. Seules demeurent les terrasses. J'aimerais qu'il me soit une fois permis de m'y rendre, afin de ne rien ignorer non plus des passages de Vénus...

En 1770, le petit-fils de Louis XV, le futur Louis XVI, venait toujours à St-Hubert, mais son équipage logeait dans les communs de Rambouillet. A partir de 1784, le Roi ne vient plus à St-Hubert mais toujours à Rambouillet. En dix-huit saisons, il prit 419 cerfs. D'Yauville écrit dans son Traité de Vénérie : « Sa Majesté envoie les équipages en Rambouillet vers le 15 mai ». Il s'agit donc de chasses d'été et de saisons tout à fait partielles.



*L'équipage de Louis XV chassant en forêt de Rambouillet, au fond, le château de St-Hubert.*

(Coll. : J.B.)

Le domaine de Rambouillet s'étendant jusqu'au Parc de Versailles, Louis XVI ne résiste pas au désir d'acquiescer ce duché que lui cèdera, non sans regret, son parent Penthièvre en 1783. Économe des deniers publics, peu soucieux de grands travaux forestiers comme lors des précédents règnes, on doit à Louis XVI outre d'importants aménagements à Rambouillet même comme le marché, une innovation marquante : le nouveau Roi veut que tous les carrefours soient dénommés.

Cet immense travail toponymique fut peut-être mené d'un façon trop rapide et un peu improvisée. Il n'empêche qu'il demeure aujourd'hui presque à l'identique, tout comme le percement des allées du comte de Toulouse.

La dernière chasse du Roi eut lieu en novembre 1790. Un grand cerf avait été attaqué du côté de l'étang de la Tour. Bien chassé, il allait être pris, si un braconnier ne l'avait tué sans laisser aux chiens le temps de le prendre — mauvais présage pour la triste fin d'un monde. Ayons une pensée pour cet infortuné monarque quand on chasse à Vilpert. La croix qui y est édiflée est l'œuvre de son souhait.

En 1792, Rambouillet passe à l'administration des Domaines. Pendant la Révolution, la Terreur et le Directoire, le gibier « res nullius » devient « res publica » et l'on devine avec quelle rapidité il disparut pour être remplacé par les loups. Le 22 Fructidor de l'an XII, tel le Grand Dauphin<sup>1</sup>, Joseph Bonaparte vient chasser le loup. En 1804, il en sera détruit 17. Face à ce qu'avait été le château de St-Hubert démoli par la Révolution et déjà en déshérence sous Louis XVI, Bonaparte fait construire en 1802 le Pavillon de Pourras. Il met en réserve, en vue d'y chasser, les forêts d'Yveline et de Dourdan. Les campagnes de

l'Empereur le retenant de Moscou à Madrid, il ne fut guère à Rambouillet pour y chasser qu'en 1806 et 1811. En 1810, un sénatus-consulte du 30 janvier rétablit la liste civile et le bois des Yvelines y fut compris. Le territoire est repeuplé en cerfs importés d'Allemagne.

Le 27 mars 1814, l'Impératrice Marie-Louise forcée de quitter Paris arrive à Rambouillet avec le Roi de Rome. Ils en repartent le lendemain. Le 23 avril de la même année, Marie-Louise revient comme archiduchesse d'Autriche, ainsi vont les choses de la vie et la chute des empires.

Louis XVIII, Podagre, n'était pas chasseur. Il ne vint à Rambouillet qu'une fois. Charles X, au contraire, y séjournait souvent, même après les ordonnances en 1830. On sait le reste... Il est toutefois plaisant de se rapporter au sous-préfet d'alors, François Perrin du Lac, pour savoir par exemple que le mardi 9 juillet 1816, le duc de Berry est venu chasser un cerf aux Deux-Châteaux, et qu'il fut pris, après 1 h 15, à St-Léger. On croit y être...

En 1830, Rambouillet passe du domaine de la Couronne à celui de l'État. La forêt et le château sont loués séparément. Ce fut d'abord le baron Schickler, puis la Société de Rambouillet dont il est fait état dans ce numéro.

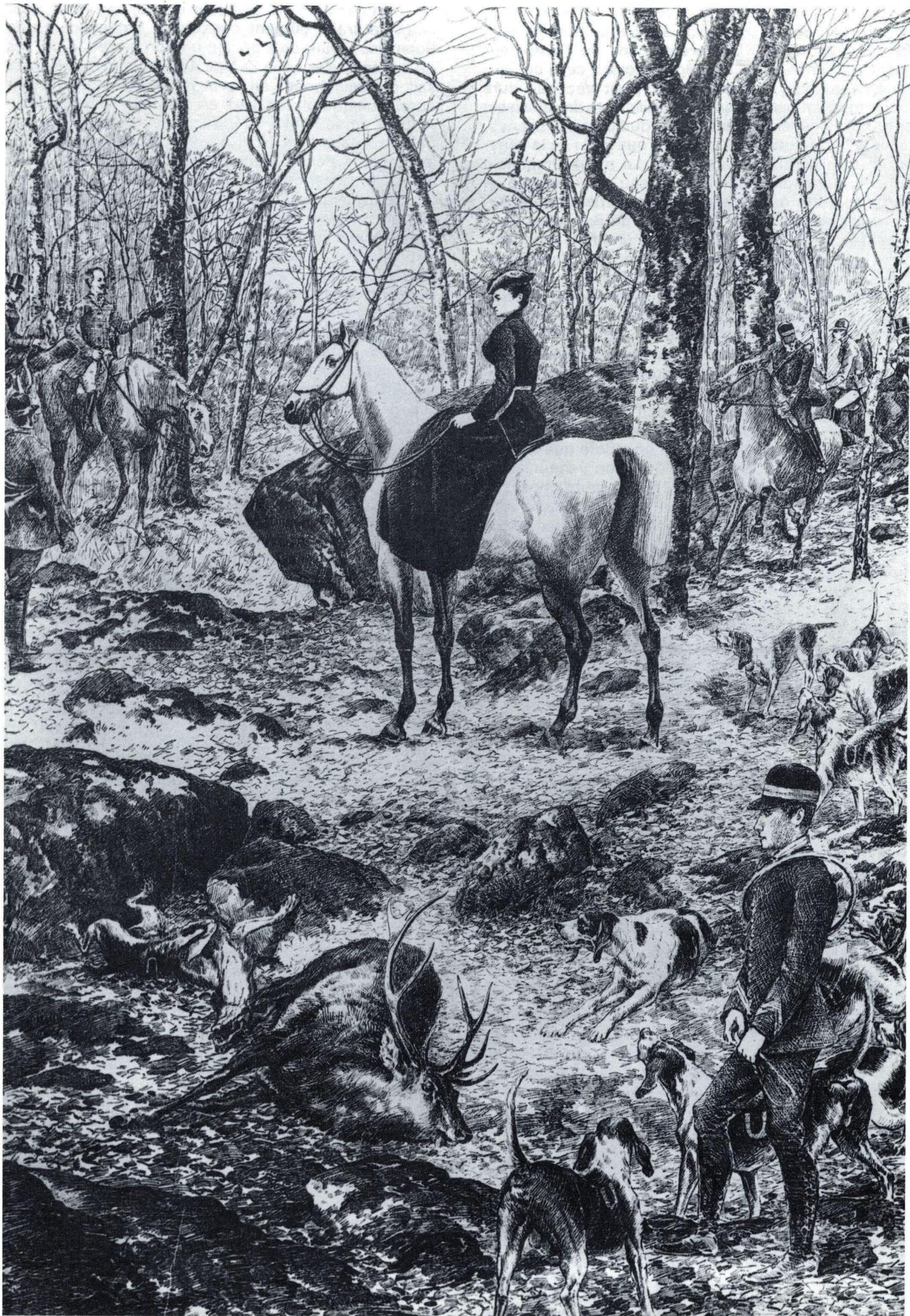
De 1852 à 1870, Napoléon III rétablit le domaine de Rambouillet dans la liste civile. Il développe sa vénerie, formée à partir de l'équipage du marquis de

1. Fils de roi (Louis XIV), père de roi (Louis XV), jamais roi, le Grand Dauphin aimait à chasser le loup en Rambouillet. On lui doit à cette fin l'aménagement du Poteau des Cuisines dans les bois des Plainvaux.



Table du débotté au carrefour de Serqueuse.

(Photo : Dano)



Gravure représentant la duchesse d'Uzès à la chasse, vers 1880.

(Coll. : J.B.)

L'Aigle. Il chasse dans notre région en février, mars et avril, de 1852 à 1864. Son équipage reviendra quatre mois en 1867. Les préférences de l'Empereur allant au château de Compiègne, voire à celui de Fontainebleau, bien que son oncle y ait vécu de durs moments ; il n'habite pas Rambouillet lors des chasses, et retourne généralement à St-Cloud ou aux Tuileries. La défaite de Sedan en 1870 marque la fin de la vénerie en tant qu'institution d'État. La meute impériale qui se trouvait alors à Fontainebleau sera décimée. A partir de cette date commence la carrière heureusement ininterrompue de l'équipage de Bonnelles dont il va être, dans ce numéro, encore une fois abondamment question. Notons encore que, sous le Second Empire comme au temps de Louis-Philippe, les équipages qui venaient chasser chez les propriétaires riverains de la forêt domaniale bénéficiaient presque automatiquement du droit de suite sur celle-ci. Parmi les équipages qui vinrent à cette période, citons celui de M. de Lantilhac qui chassait régulièrement cerf et chevreuil dans l'Aisne de 1836 à 1876. Il vint en Rambouillet après s'être associé avec l'équipage de M. de Vatismesnil installé dans l'Eure, et qui découpla de 1850 à 1892. Rappelons pour l'anecdote que le marquis de Vatismesnil, en plus d'être bon veneur, était un personnage méticuleux, précis en toute chose, et invariablement ponctuel. Cela l'amena même à aller jusqu'à donner comme devise à son équipage : « Tout à l'Eure »...

Il doit y avoir d'autres exemples de ce type, mais nous ne les connaissons pas. Grosse récompense sera offerte à toute personne digne de foi qui nous apprendra que tel équipage, au 19<sup>e</sup> siècle, en-dehors de la vénerie royale et impériale, de la Société de Rambouillet, et de Bonnelles bien sûr, est venu à telle occasion chasser sur ce territoire.

Quitte à couper l'herbe sous les pieds de nos futurs correspondants, nous ne manquerons pas d'ajouter un mot au sujet du vautrait de Rambouillet et du vautrait des Ducs.

Le vautrait de Rambouillet a été créé en même temps que l'équipage de Bonnelles par le duc d'Uzès en 1872. Il découpla dans les bois de Bonnelles jusqu'à la mort de son fondateur en 1878. C'est à sa suite que fut créé le vautrait des Ducs, avec les ducs de Noailles, de Luynes et de Brissac, ainsi qu'avec le jeune duc d'Uzès, fils du précédent. Cet équipage ne découpla que trois saisons, de 1895 à 1898. Après, la duchesse d'Uzès qui désirait être seul maître à bord, donna, selon ses propres termes, « ses sangliers au prince de Joinville ».

Plus tard, MM. Servant et André Bertin vinrent également prendre des « cochons » en Rambouillet, mais cela est connu. Ce que tout le monde ignore, sauf mon ami Bernard Tollu, a trait au bouton des vautraits dont on vient de parler. Le bouton du vautrait de Rambouillet représente une hure de sanglier, avec en banderole écrit : Rambouillet, jusque là, tout est simple, pas d'équivoque possible. Par contre, les choses se compliquent avec le vautrait des Ducs, le bouton étant le même que celui précédemment décrit, avec seul un changement d'inscription dans la banderole : à la place de Rambouillet, est gravé le nom de Bonnelles. Cet équipage ayant très peu chassé, ce bouton est rare. A partir de là, il faut tordre le cou à une légende selon laquelle on a souvent voulu donner à croire que ce bouton du vautrait des Ducs n'était qu'un bouton de garde, ou même un essai sans suite précédent la fabrication du bouton à tête de cerf de l'équipage de Bonnelles. De tout cela il n'a rien été.

Il y a bel et bien eu, le siècle dernier, en forêt Sud, deux vautraits dûment constitués, indépendants de Bonnelles, ayant chacun son bouton propre. Ajoutons qu'à la même époque, le duc de Chevreuse, qui chassait communément en forêt de Marchenoir, prenait aussi quelquefois un cerf en forêt de Rambouillet. A force de se vouloir précis, on peut oublier l'essentiel. Je m'aperçois ainsi que les feuilletts s'accumulent et que rien n'a encore été dit de la forêt elle-même. Mais est-ce bien raisonnable de croire que l'on peut en quelques lignes traiter d'un sujet qui nécessiterait un livre entier ? Rendons simplement hommage à ses chênes pédonculés et à ses bouleaux pubescents, à nos pins roses, aux bruyères de nos landes sableuses, à la litanie de nos étangs, aux rhododendrons du Rouvray, ineffables parce qu'uniques en leur essence ; tous, en leur genre, ils sont la parure sans cesse renouvelée qui s'offre au plaisir de nos chasses. Je voudrais ne pas aller plus loin, mais je ne résiste cependant pas à rappeler ce qu'écrivait en 1823 Delandine de Saint-Esprit au sujet de nos plantes médicinales : « On trouve dans le canton de Rambouillet la gratiote et la couleuvrée, plantes purgatives, dont l'usage peut être funeste, et le datura, ou pomme épineuse du Pérou, que sa propriété soporifique a fait nommer herbe à l'endormi, et sur qui l'usage criminel qu'on en peut faire a attiré la proscription. Ce canton donne aussi, et avec plus de prodigalité encore, les plantes amies de l'homme, destinées à soulager et à guérir ses maux ; tels que le lierre terrestre, le mille-pertuis, la germandrée...

\* \* \*

Que conclure de cette fastidieuse chronologie, qui doit moins à notre science qu'aux notes accumulées par Gaston de Marolles ou d'autres bons auteurs ? Bien des choses, assurément. D'abord, que les acquisitions successives faites de la Gaule jusqu'aux derniers de nos souverains ont conféré son unité à l'ensemble d'un domaine s'étendant sur près de 18 000 hectares. La 1<sup>re</sup> République, celle de 92, a été néfaste là comme ailleurs. La 2<sup>e</sup>, celle du 4 mai 1848, a été si courte qu'elle n'a fait ni bien ni mal. Par contre, on ne soulignera jamais assez combien la 3<sup>e</sup> République a été la grande bienfaitrice de notre forêt. D'abord, lorsque l'État mit à la disposition des Présidents le château et le parc en le restituant à sa vocation cynégétique ; puis en octroyant l'inaliénabilité de la forêt, ce qui l'a préservée de tout démenbrement, en permettant la conservation des espèces-gibier. La 4<sup>e</sup>, nous le verrons dans ce numéro, a dès la Libération restauré dans leur lustre le château et les chasses, avec le Président Auriol qui habita Rambouillet plus qu'aucun de ses prédécesseurs, si ce n'est peut-être Félix Faure. Ce prestige continua avec René Coty qui eut la douleur de perdre son épouse là ou François 1<sup>er</sup> s'était éteint.

Évoquer cette période impose de citer le nom du grand forestier d'alors, François Vidron, qui présidait aux destinées des chasses présidentielles avec compétence et distinction. Il était, entre autres, un parfait connaisseur des cerfs Sika à l'espèce desquels il a consacré un livre. Celui-ci était essentiellement conçu à partir des observations que l'auteur avait pu faire sur le comportement de ces cervidés d'origine asiatique qui existaient et qui existent toujours dans le parc présidentiel, descendance d'un cadeau de l'Empereur du Japon. On se rappellera, à propos de ces curieux petits cerfs, qui ont la corpulence d'un daim dans le meilleur des cas, ou d'un chevreuil le plus souvent,



Aquarelle du baron Reille représentant Mme Dany Robin et Saute-au-Bois au cours d'une chasse qui eut lieu en forêt Sud le 7 novembre 1959. La scène se situe dans les Buttes-de-Crane. Attaqué dans les bois de Bissy, le cerf sera pris à l'étang Baleine. Les Honneurs avaient été faits à la Princesse Maria Pia d'Italie de cette 2 780<sup>e</sup> prise. (Compte-rendu détaillé page 49).

(Coll. : Robin-Marchal).

qu'ils fournissaient, par effet de la grâce présidentielle, la pâture des chiens de l'équipage le lundi de Pâques, pour la chasse dite « populaire » de l'étang de la Tour, quand l'animal de chasse n'avait pas été légalement pris. Ce genre de kermesse réunissant chaque année des milliers de personnes, il n'était pas concevable en pareille occurrence qu'il n'y eût point curée.

En dehors de cette anecdote, on retiendra de cette période, plus que son instabilité gouvernementale, qu'elle reste avant tout l'ultime expression d'une France encore majoritairement rurale. Nous espérons avoir rendu ce fait tangible dans les pages que nous consacrons au Bonnelles de l'Après-Guerre.

Avec la 5<sup>e</sup> République, nous sommes entrés dans un tout autre monde, celui où les ressources technologiques permettent de transformer sans recours possible structures et paysages. Pour nous, heureusement, il n'en a rien été. Certes, on ne chasse plus en forêt Sud depuis 1969, l'autoroute de Dourdan ayant relégué dans le monde des souvenirs les sympathiques rendez-vous du Poteau de Nemours ou les bien aller dans les Buttes de Rochefort. Certes, on ne débûche plus guère, comme c'était toujours le cas quand on attaquait à Batonceau. Néanmoins, le massif demeure dans son unité, et l'équipage, avec quelques bois privés, peut évoluer sur plus de 9 000 hectares. Mieux encore, et malgré l'intense urbanisation limitrophe (ville nouvelle de St-Quentin en Yvelines), la forêt a pu trouver à être orientée vers le monde du loisir, du sport et de la promenade, sans être dénaturée par le ludique. On peut chasser ou se promener à pied ou à cheval en Rambouillet, on risque d'y croiser une harde, on est encore certain de ne pas y rencontrer Mickey Mouse. Il faut prendre son sandwich, car on ne trouvera pas de merguez.

Les transformations qui devaient avoir lieu ayant été opérées en amont des demandes, — grâce en soit rendue à des fonctionnaires sûrement hauts parce que voyant loin, comme le Préfet Gandouin ou ces Messieurs de l'O.N.F. —, on peut à bon droit penser que ce qui est présentement acquis le restera pour long-

temps. Souhaitons donc à Alain Dauchez qui, à la suite de Maurice Otto, prenait il n'y a pas si longtemps, c'était le mardi 13 octobre 1981, entre les Mares-Gautier et les Fontaines-Blanches, le 3 500<sup>e</sup> cerf de l'Équipage, de poursuivre longtemps, pour notre plaisir certes, mais mieux, pour notre bonheur, la saga des laisser-courre en Rambouillet.

\* \* \*

Pressé par Pierre Bocquillon qui veut à tout prix que ce numéro de Pâques ne sorte pas à la Trinité, j'ai devant moi des notes éparses et des documents divers engrangés depuis l'enfance dans ma maison de Montfort. Je tente de leur donner forme pour que, par l'effet d'un éventuel agrément, cette lecture serve à la mémoire de ce que nous aimons.

Projet ambitieux, peut-être déraisonnable. Et pourtant, à l'intérieur de ce pavillon rose édifié en meulière banlieusarde — mon père disait de notre maison qu'elle était celle d'un garde-barrière habitée par un garde-chasse — où tout semble voué au prosaïque, je demeure convaincu de l'inaltérabilité de l'héritage, et de la proximité de ceux qui le constituèrent. Si mon logis est de peu d'envergure, il ne s'en trouve pas moins situé au flanc de la côte de Boursouffle, entre le chemin du Moulin et celui du Bois des Moines, topographie séculaire.

Venant de la plaine, sous mes fenêtres passe une route qui, contournant Montfort, coupe en deux la forêt pour se rendre vers la promesse de Chartres. Cette percée est de tous les temps. Elle ramena Amaury vers sa tour, et les princes au lieu du rendez-vous. Vers elle continueront longtemps de s'acheminer les rumeurs de l'Histoire. Faits ou légendes, ils sont notre origine et notre avenir, tant il est assuré que l'homme descend du songe !

Joël BOUËSSÉE  
La Roseraie  
Montfort-l'Amaury  
Janvier 1989



Gravure à partir d'une aquarelle d'Édouard Jadin qui est supposée représenter le prince de la Moskowa servant un cerf dans l'étang de la Tour. (Coll. : J.B.)